



Charte Qualité

- Nous assurons un accueil personnalisé pour chacun de nos clients.
- Nous assurons la permanence des services d'aide à la personne 24h/24 & 7j/7 (dimanche et jours fériés compris)
- Nous nous engageons sur la qualité des prestations effectuées par le biais d'un recrutement basé sur des critères stricts, sur une expérience professionnelle prouvée, des certificats et des diplômes mais également sur le sérieux, l'autonomie, l'intégrité et la discrétion de nos intervenants.
- Nous offrons à nos intervenants la possibilité de se former & de développer leurs compétences grâce à une formation continue.
- Nous nous engageons à satisfaire au mieux les attentes et les besoins de nos clients dans un souci d'efficacité, de réactivité, de disponibilité et de confiance.
- Nous garantissons le respect de votre domicile et la confidentialité de votre vie privée (clause de confidentialité signée par tous nos intervenants).
- Nous prenons en charge la responsabilité de l'intervenant en cas de dommages.
- Nous vérifions régulièrement que les prestations fournies correspondent à vos attentes et nous réalisons régulièrement des enquêtes de satisfaction (courrier, téléphone, mail).
- Nous vous garantissons des tarifs TTC, sans frais annexes (frais d'ouverture de dossier, frais de gestion et devis gratuits).
Transparence tarifaire : prix affiché = prix facturé.
- Nous établissons un contrat pour les prestations demandées.
- Nous vous informons sur les différentes aides financières et déductions fiscales dont vous pouvez bénéficier.